

Commission de dangerosité

(Loi sur l'exécution des peines et des mesures pour les personnes adultes, du 24 mai 2016, RSN [351.0](#))

(ACE du 20 décembre 2017)

ZENDER Ivan, président, La Chaux-de-Fonds

AUBERT Nicolas, La Chaux-de-Fonds

BRIOT Virginie, Genève

KUHN André, Neuchâtel

PLANAS Pedro, Préfargier

Membres suppléants

WEBER Renaud, Neuchâtel

POLLEN BORLAT Corinne, Renens

GABAGLIO Simon, Fribourg

RENGADE Charles-Édouard, Neuchâtel